

CAHORS A TRAVERS LES AGES

M. Jean Fourgous a achevé la série de ses conférences sur l'histoire de Cahors devant le même public, lequel les a suivies de bout en bout avec un intérêt qui ne s'est pas démenti. L'historien-conférencier nous avait conduit dans ses précédentes causeries d'étape en étape depuis les origines de Cahors jusqu'au XVII^e siècle. Après nous avoir fait revivre les sombres périodes qu'a traversées notre ville aux temps des invasions successives, des guerres civiles et aux temps non moins tragiques de la Guerre de Cent Ans, il en vient, aux temps plus modernes où l'on voit Cahors prendre une importance qu'il a perdue depuis lors !

C'est que les âges suivants sont marqués d'abord par l'éclat et le développement de son Université, avec ses professeurs célèbres, qui fait de notre ville un des foyers intellectuels du monde chrétien. A la même époque sont fondées les Ecoles adjoindes à l'Université : le Collège du Quercy et le Collège des Jésuites.

Cette époque est contemporaine du grand mouvement littéraire de la Renaissance où Cahors tient une belle place avec Clément Marot, Olivier de Magny et Hugues Salel.

Toujours mêlée à l'histoire de France, Cahors n'échappe pas aux remous des guerres de religion, marquées chez nous par deux sanglantes journées. En 1562, un massacre des protestants et en 1580, la prise de Cahors, par Henri IV, alors roi de Navarre et chef des Huguenots, qui force l'évêque à se réfugier à Mercuès, puis à Luzech. Mais le pays reste catholique, la Réforme y échoue complètement.

Puis, une fois encore, la ville se relève rapidement. De nombreux édifices sont construits ou restaurés. Les évêques y fondent le grand Séminaire, l'Hôpital et le Palais Episcopal, aujourd'hui, Préfecture ! C'est également un évêque qui fait procéder à une installation mécanique pour élever l'eau du Lot.

Il faut noter ici un fait qui aura pour la ville elle-même beaucoup d'importance et dont les conséquences nous sont chaque jour sensibles. Vers la fin du XVII^e siècle, un accord intervint entre les Consuls et l'évêque, au sujet des remparts et c'est à la suite de cet accord que les portes des dits remparts furent supprimées et que les fossés furent comblés, ce qui a rendu possible la création de l'actuel boulevard.

Mais pendant la même période se place un événement déplorable pour notre ville : la suppression de cette Université, par une ordonnance royale obtenue à la requête de l'Université toulousaine. Le coup fut durement ressenti par notre cité qui, avec ses 25.000 habitants, comptait alors parmi les villes importantes du royaume. C'est un coup dont elle ne s'est pas relevé !

Ensuite, jusqu'à la Révolution rien de saillant ne marque l'histoire de Cahors qui se mêle et se confond avec celle de la France. Il en est de même pendant la grande crise révolutionnaire et la période impériale.

C'est en 1790 que fut créé par la Constituante le département du Lot qui comprenait au début l'ensemble du Quercy. Quelques années plus tard une décision gouvernementale en détacha le Bas-Quercy pour former le département du Tarn-et-Garonne avec pour chef-lieu, Montauban, ancienne sous-préfecture de Cahors.

Nous entrons ensuite dans les temps contemporains où notre Cahors semble vouloir, dans sa quiétude, se reposer de son passé glorieux et tourmenté.

En terminant le bref résumé de ces intéressantes causeries, qui représentent un grand travail de recherches érudites, de synthèse et de rassemblement, nous devons dire qu'elles sont elles-mêmes le résumé du grand ouvrage que M. Jean Fourgous, sous l'égide de la Société des Etudes du Lot, se propose de publier.

Cet ouvrage sera précédé d'une préface de M. Joseph Calmette, professeur à l'Université de Toulouse, membre de l'Institut. Il sera l'histoire, aussi complète que possible, de Cahors à travers les âges. C'est une œuvre dont tous les amis du Quercy ressentent si vivement le besoin et dont ils seront reconnaissants à son auteur.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la ville de Cahors se réunira en séance publique extraordinaire, à l'Hôtel de ville, le mercredi 3 novembre, à 20 h. 30.

Ordre du jour : Modernisation de l'abattoir municipal, affaires diverses.

Avis de M. l'inspecteur du travail

MM. les employeurs et directeurs de Caisse de compensation des allocations familiales sont informés que les indemnités d'éloignement prévues par la loi du 26 septembre 1942 sont supprimées à partir du 15 novembre 1943, en application de la loi du 1^{er} mai 1943.

Vandalisme

M. Salvador Peralha, demeurant 14, rue du Cheval-Blanc, pénétrant dans sa cave, eut le regret de constater qu'une de ses barriques de vin avait été défoncée, et que le vin avait été répandu sur le sol. La barrique était entièrement vide.

Plainte a été portée au Commissariat de Police.

CHRONIQUE DU LOT

Ne ressuscitons pas Bizance

En lisant notre revue régionale « Quercy », nous sommes-nous demandés si le débat sur « La langue d'Oc à l'école » ne tournait pas à l'obsession ? Qu'en pensent ses lecteurs ? A l'instar des Byzantins, allons-nous ergoter longtemps sur des questions aussi subtiles que frivoles alors que d'autres questions d'essence même régionaliste solliciteraient une plus vigilante attention à une époque angossante où chacun se demande : de quoi demain sera-t-il fait ?

Nous est avis que même dans l'enseignement national à tous les degrés, ceux qui ont pris en charge la culture intellectuelle, voire spirituelle, de la jeunesse, doivent avoir d'urgence d'autres chats à fouetter.

Si l'expression n'était pas périmée jusqu'à sentir le fagot, pourrait-on répéter le slogan « de la grande patrie des écoles de France » ? Tenez, j'arriverai précisément de Toulouse où un court séjour a suffi à m'ouvrir les yeux et m'a permis de tâter le pouls de l'opinion.

Alors que dans nos villages quercynois la rentrée des classes a pu s'accomplir sans heurts et soucis, le plus naturellement du monde, les pauvres petits écoliers des grandes cités se demandent où ils iront continuer leur scolarité en une relative sécurité.

Les voilà menacés d'être ballottés, au gré des événements alors qu'à la vitrine de l'Agence Havas, une carte tendue de fatidiques cordons indique les quartiers qu'il serait d'ores et déjà prudent d'évacuer. J'ai vu là les queues d'une foule anxieuse, à longueur de journée, venant se rendre compte de la gravité du problème de l'évacuation des enfants et des vieillards.

Avant donc de ratiociner sur l'importance primordiale de la « langue d'Oc à l'école », il y a, vous dis-je, pour nos écoliers des questions à résoudre autrement importantes. Leur sauvegarde d'abord comme on l'a déjà fait pour ces petits réfugiés de la région parisienne dont ma commune en a reçu une trentaine qui ont déjà leur classe à l'abri des bombardements, espérons-le.

Mais que peuvent-ils actuellement les études pour la plupart des jeunes écoliers de France et surtout pour les petits citadins ? Dans une réunion régionaliste, un directeur d'école de Toulouse me disait : « Comment peut-on penser à la surcharge des programmes, qu'il s'agisse d'éducation sportive ou d'ajouter de nouvelles disciplines intellectuelles à nos programmes, alors que nos jeunes élèves sont débilités par le manque de nourriture et que certains s'évanouissent sur leur bureau aux heures de classe ? »

Vous rendez-vous un peu compte de ce que peut être la culture en temps de guerre ? Education tronquée qui, en 1918, faisait déjà douter de la valeur de tous les parchemins et de toutes les peaux d'âne universitaires délivrés avec une indulgence de circonstance à des étudiants auxquels la Patrie avait demandé d'autres sacrifices.

Pas plus qu'ailleurs, notre temps n'est guère favorable à la culture, ce qui doit forcément limiter nos ambitions. Pensez que la plupart de nos élèves de la primaire ont à peine les livres et les cahiers pour apprendre à lire, à écrire et à compter ; que, dans les collèges et les lycées, il doit exister de pareils handicaps sans préjudice de la crise du professorat.

Est-ce donc le moment de se noyer dans des querelles byzantines ? Aux familles, peu leur chaut actuellement les questions de programmes alors que l'on en est réduit à faire avaler de travers ceux qui existent déjà.

Et c'est pourquoi dans cette joute instaurée sur le devenir de la langue d'Oc à l'école, je proposerais un armistice. Il semble prudent, en effet, devant l'opinion, de mettre nos drapeaux au fourreau pour ne pas trop faire figure de Don Quichotte à l'assaut des moulins à vent. Des esprits aigris ou plus simplement sérieux pourraient nous reprocher un manque d'opportunité. Comme le prétendait un jour certain ministre qui ne manquait pas de spirituelle causticité : il y a des questions qui peuvent attendre.

C'est bien le cas pour la langue d'Oc. Personnellement, je vote pour l'ajournement sine die en attendant que refluera l'olivier de la paix. Même le régionalisme ne manque pas, hélas ! de pain sur la planche quand il s'agit de penser à la résurrection d'une civilisation dangereusement menacée par des prodromes d'impitoyables destructions. Nous avons donc à parer au plus pressé en contractant d'ores et déjà une assurance sur le concret et en faisant fi de toutes spé-

LE DEVOIR DU FRANÇAIS

L'évêque de Saint-Brieuc, Mgr Serrand, adressait l'autre jour aux prêtres de son diocèse une lettre pastorale dont la lecture se recommandait aussi aux laïcs — même aux incroyants, même à ceux qui pratiquent une religion autre que la religion catholique. Car si le prélat a parlé à ses prêtres en chef de diocèse, il a aussi parlé pour nous tous, puisqu'il a tenu le langage du bon Français.

Remarquons ici que, dans ce qu'a dit Mgr Serrand au long de sa lettre pastorale, il n'est rien que les meilleurs citoyens ne se disent à eux-mêmes chaque jour et ne se disent les uns aux autres. Mais il y a une façon de dire qui exprime tout le sens des idées répandues et qui les imprime plus profondément dans l'esprit et dans la sensibilité des auditeurs.

Cependant, l'évêque de Saint-Brieuc a parlé avec une simplicité remarquable, sans chercher à retenir l'attention en faisant appel aux grands moyens

de l'éloquence profane ou sacrée. Sa lettre pastorale est simple et grave. Au surplus, rien ne s'y trouve d'inattendu ni même de nouveau dans la forme.

Mgr Serrand a surtout invoqué le bon sens et la bonne foi de ceux qui doivent l'écouter. Il a parlé au nom de la logique autant qu'au nom du patriotisme et de la religion catholique. Il n'a pas prononcé le fameux *perinde ac cadaver*, il n'a pas dit à ses prêtres : « Obéissez comme des cadavres » ; il nous dit à tous : « Faites votre devoir de Français, d'abord parce que c'est votre devoir, ensuite parce que de l'accomplissement de votre devoir dépend le salut de la France. »

Tout le devoir du Français, c'est présentement l'obéissance : l'obéissance au Gouvernement, en son chef, le président Laval ; au Maréchal Pétain, chef de l'Etat. Et le refus d'obéissance, ce serait l'abandon de la Patrie à son malheureux sort.

Au conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni samedi, sous la présidence du Maréchal de France, chef de l'Etat.

Le chef du gouvernement a fait un exposé au Conseil sur la situation intérieure. Il a souligné l'activité des forces chargées du maintien de l'ordre.

Le chef du gouvernement a traité du reclassement dans les secteurs civils des officiers et sous-officiers démobilisés et indiqué les résultats des opérations entreprises en cette matière, qui ont déjà permis le reclassement de 4.800 officiers et 17.000 sous-officiers.

Le chef du gouvernement et M. Biche lonne, ministre secrétaire d'Etat à la production industrielle et aux communications, ont entretenu le Conseil des questions de la main-d'œuvre et l'ont informé des conditions dans lesquelles les chantiers de la jeunesse pourraient être utilisés à des travaux d'intérêt général.

M. Bonnafous, ministre secrétaire d'Etat à l'agriculture et au ravitaillement, a mis le conseil au courant de l'état des livraisons au ravitaillement général des produits agricoles.

En ce qui concerne la collecte des pommes de terre, il a fait connaître qu'elle se présentait d'une façon normale comme l'an dernier.

M. Bichelonne a rendu compte des mesures qu'il a prises pour assurer le transport par voie ferrée des pommes de terre et des betteraves pendant la période de collecte.

Il a indiqué que les attributions de charbon domestique dans les villes étaient en cours et seraient réalisées en temps utile.

L'express Paris-Marseille déraillé

11 morts, 45 blessés

A la suite d'un attentat criminel, le train express de Marseille à Paris a déraillé dans la nuit de samedi à dimanche. Il y a des victimes. Ce grave accident s'est produit à minuit 10, entre les gares d'Uchizy et de Tournus. Sur la voie du kilomètre 414, un rail avait été déboulonné. La locomotive sortit des rails et tomba dans une tranchée. Le choc fut effroyable. La locomotive entraîna avec elle six wagons, dont trois passèrent au-dessus d'elle. Un septième wagon alla s'écraser dans un bois voisin.

On compte 11 morts et 15 blessés graves et 30 blessés légers. C'est le troisième attentat suivi de graves conséquences qui se produit sur cette ligne. Déjà, le 22 septembre, le même express 110 déraillait par suite d'un attentat entre les gares de Rully et de Fontaine.

On se rappelle enfin que le 6 octobre, le rapide 59 de Paris à Marseille, avait déraillé à quinze kilomètres de Tournus. Trente-sept personnes avaient été tuées dans cette catastrophe.

Pour le ravitaillement pendant l'hiver

On annonce que des stocks spéciaux en vue du ravitaillement des localités dont les voies de communication pourraient se trouver bloquées à la suite de intempéries vont être constitués. Les quantités à stocker en ce qui concerne la farine, les matières grasses, le sucre, le chocolat, le café seront calculées sur la base des rations d'octobre 1943. Le riz sera stocké sur la base des rations d'octobre, diminuées de moitié.

Arrestation du Comte Ciano

On annonce que le comte Ciano, ancien ministre des Affaires étrangères en Italie, a été arrêté et écroué à la prison de Vérone.

La conférence de Moscou

On publie dans la capitale soviétique, sous le titre de « Déclarations des quatre puissances », les résultats des longues négociations qui se sont déroulées entre les représentants de l'U.R.S.S., de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et du gouvernement de Tchoung-King, dont la participation à ces entretiens est rendue pour la première fois officielle.

Cette déclaration commune indique que trois séries de problèmes ont été soumises à la conférence. La première série, déclare-t-on, exigeait un examen approfondi pour permettre d'obtenir des résultats définitifs. Un accord unanime a été réalisé.

Dans la deuxième série, des accords de principe sont intervenus. Ils seront complétés par voie diplomatique ou par l'intermédiaire de commissions spéciales.

Pour la troisième série de problèmes qui comprend notamment les questions militaires, on se borne à indiquer que des échanges de vues ont eu lieu.

En peu de mots...

● La nouvelle grande grève qui menaçait les charbonnages américains a été déclenchée le 1^{er} novembre.

● M. Antony Laurent, conseiller départemental de la Marne et maire de Baudement, a été tué à coups de mitraillette par des terroristes, au moment où il sortait de la mairie.

● Dans la nuit du 5 au 6 juin, à Agen, le nommé Pierre Juge, 30 ans, qui venait de commettre un vol, fut interpellé par deux gendarmes. Il ouvrit le feu contre eux : l'un fut mortellement atteint et l'autre grièvement blessé. Condamné à mort par le tribunal spécial d'Agen il a été exécuté dans la cour de la prison d'Agen samedi matin.

● Les époux Romiguière, demeurant à Almon-lès-Junies (Aveyron), viennent d'avoir la joie d'enregistrer la naissance de leur 30^e petit-fils.

● Tous les biens du roi Victor-Emmanuel d'Italie ont été par décision du Conseil des ministres placés sous séquestre.

● Un communiqué officiel annonce la signature à Nankin d'un traité d'alliance entre la Chine et le Japon.

● Le vapeur portugais « Padour » qui avait quitté Lisbonne le 19 octobre avec un cargaison de 11.000 colis destinés aux prisonniers a heurté une mine non loin de Marseille et doit être considéré comme perdu.

DEMENAGEMENTS GARDE-MEUBLES MAISON P. NOYER

5, rue Jean-Caviolle — CAHORS

EMBALLAGES, GROUPAGES, CAMIONNAGES

TOUS LES TRANSPORTS

Mise en service d'une nouvelle organisation de groupages :

CAHORS - TOULOUSE - CAHORS

Toute la France par Groupages accélérés

Pour tous renseignements : Téléphonez N° 3-34, CAHORS

ECRIVEZ-NOUS

CONSULTEZ-NOUS

Il y va de votre intérêt

RADIO-THEATRE D'OC

Dimanche 7 novembre, à 11 h. 15, sur radio Toulouse : Variétés.

Les Sports

STADE CADURCIEN

FOOT-BALL-ASSOCIATION

Championnat des Pyrénées
Promotion d'honneur

Stade cadurcien bat Lectoure par 7 à 2. — *Le foot-ball cadurcien à l'honneur.* — Très belle partie de championnat disputée sur un terrain magnifique et favorisée par un temps splendide. Spectateurs sportifs cadurciens, vous avez manqué un des plus beaux matches réalisés par votre équipe. Le onze s'est montré à la hauteur de sa tâche. D'ailleurs le score est là... L'équipe de Lectoure a fourni un football de classe, mais n'a pu enrayer la fougue de la ligne d'avant du Stade cadurcien bien enlevée par son leader Hesseling. Haouari, roi du terrain, Nicolas dans une forme splendide, Laurent débordant de dynamisme, Fournier, coureur infatigable, Corbran dans son meilleur jour ont contribué à la belle victoire de notre équipe. Le jeune Pailler, dans les bois, nous a donné un aperçu d'une classe certaine : un goal à revoir. Lectoure sans s'avouer battu a eu à cœur d'attaquer à outrance, sans pouvoir concrétiser. En un mot du beau sport d'équipe que les connaisseurs ont su apprécier. Nos joueurs sont tous à féliciter pour leur exploit. Puissent-ils le renouveler devant l'Etoile Sportive Briviste !

Cadets. — Nos jeunes continuant à profiter des conseils de leurs entraîneurs ont infligé à l'équipe première de Peyrilles le score de 5 buts à 1. Nous leur souhaitons bonne chance dans les matches officiels à venir. Les dirigeants ne les oublient pas...

Coupe de France (3^e tour)

Le sort a désigné les adversaires de ce match capital. Cahors rencontrera donc l'Etoile Sportive Briviste, à Brive, le dimanche 7 novembre.

Qui ne connaît l'équipe Briviste, composée de sept éléments ex-professionnels ? Les Sol, Kubler, Klein, Jacquot, Libérati (international), Lössato feront leur possible pour enrayer la fougue cadurcienne.

Match palpitant en perspective, car malgré ces individualités de classe Cahors ne part pas vaincu.

Dimanche prochain en fin d'après-midi, nous espérons que les sportifs cadurciens seront tous à l'écoute pour connaître le résultat de cette rencontre. Amis du foot-ball, supporters de l'équipe, tous à Brive, dimanche 7 novembre pour encourager vos joueurs. Des billets d'entrée gratuite seront mis à votre disposition. (Pour tous renseignements, s'adresser à l'ami Bousquet, chapelier, rue Foch, à Cahors).

Le président, le comité, les joueurs de la section foot-ball-association adressent leurs félicitations et meilleurs vœux à MM. Ichard, Ferret et Lafon, heureux papas de mignonnes fillettes et d'un gentil garçon, lesquels, nous l'espérons, viendront grossir le lot des futurs sportifs.

Intestin libre, teint frais

La peau, dit-on, est le miroir de l'intestin. Intestin paresseux signifie teint terreux, boutons, dartres, démangeaisons, migraines, rhumatismes même. C'est pourquoi il est bon d'aider au fonctionnement régulier de l'intestin, en prenant après le dîner une tasse de l'excellent tisane Vichy-flore. Cet heureux mélange de plantes médicinales associées au sel Vichy-Etat, combat la constipation, éclaircit le teint, améliore la digestion. Vichy-flore, 11 fr. 90 la boîte, ttes phies. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 2897.

ETRANGE MARIAGE

par
CONCORDIA MERREL
N° 5

— C'est parce que j'ai perdu le sens du ridicule. Je vous l'ai dit ce matin, que je ne l'ai plus.
— Oh ! ne plaisantez pas, c'est trop grave. Réfléchissez, je vous en supplie. Demain, il sera trop tard.
— Je ne plaisante pas. Si j'étais en possession de toutes mes facultés, je me verraï comme le pauvre imbécile que je suis. Les Talbot n'ont pas l'habitude de la trahison. Voilà tout.
— Je comprends... Oh ! je suis si peinée pour vous !
— Ne le soyez pas. Je dois être au contraire félicité. Et vous ?
— Quoi ? Moi ?
— Tirez le meilleur parti que vous pourrez de la situation.
— Le meilleur ? demanda-t-elle d'une voix frémissante.
— Oui, puisque je peux vous donner ce que vous désirez le plus.
— C'est vrai...
— Et c'est bien le meilleur parti, de l'accepter...
— En êtes-vous sûr ?
— Pour le moment, du moins.

Rugby

A Souillac, en championnat des Pyrénées, troisième série, le Stade cadurcien a battu Souillac par 15 à 3.

A Montauban, en championnat, les juniors du S.C. ont succombé devant l'U.S. montalbanaise par 29 à 5.

Lundi à Cahors le Stade cadurcien a été battu par Albi (réserve) par 10 à 3.

CAHORS

Les Masseries

Commission paritaire des tabacs. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Emile Couderc, président du groupe spécialisé des planteurs de tabac des départements du Lot et de l'Aveyron, fait partie des membres appelés à siéger à la Commission paritaire chargée de faire au ministre des Finances des propositions pour la fixation des prix de la récolte de tabac de 1943, qui sera livrée au cours du premier trimestre de 1944.

Cette décision, concernant M. Couderc, a été prise par le Congrès tabacole qui vient de se tenir à Bordeaux. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

Saux

Un épilogue. — La sauvage agression dont a été victime notre correspondant, M. Delrieu, instituteur honoraire, a eu son dénouement le 29 octobre dernier, devant le tribunal correctionnel de Cahors. L'agresseur a été condamné à 300 fr. d'amende et aux dépens.

BOITEUX

Abandonnez ce vieux système !

Adoptez nos nouveaux appareils brevetés imperceptibles, élégants, extra légers. Ils se portent sous les bas avec des chaussettes basses de série. Demandez brochure illustrée.



DEPOSITAIRE SUR PLACE

EGALISATION

Marque déposée de Paris
Spécialités orthopédiques

CREDITS SANS INTERETS

Jusqu'à concurrence de 100 pour 100 de la valeur du gage, grâce à la Coopérative Financière, à chaque Famille « SA MAISON ».

Constituez-vous des « Capitaux-Coopératifs » en prévision d'une acquisition ou d'une construction.

Avantages spéciaux pour les TERRIENS. « ACCES » à la propriété POUR TOUS.

Remboursement en 200 mois ou 250 mois (ou plus rapidement). Seuls frais généraux : 1 fr. 30 % l'an env.

Correspondants demandés
Ecr. : CREDIT MUTUEL AGRAIRE ET FONCIER
15, Boulevard de la Madeleine
Paris, 1^{er} — Tél. Opé. 76-92
Agent : M. Laval
62, Bd Gambetta, Cahors

Ces boutons signifient souvent...

...un sang impur, un foie déficient. Les résultats obtenus par les Sels Largin contre les maladies de peau s'expliquent par leur action dépurative sur le sang et éliminatrice sur le foie. Les Sels Largin valent 12 fr. 10 pour un litre de solution. Ttes Phies. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 4552.

FIGEAC

Figéac

Défense de l'apiculture. — Rappelons que les apiculteurs et propriétaires d'abeilles sont invités à la réunion qui sera donnée au Foyer municipal, le samedi 23 octobre, à 14 h., sous la présidence de M. le docteur Muller, directeur des services vétérinaires du Lot. M. Wack, professeur régional d'apiculture, fera des démonstrations pratiques sur les maladies des abeilles.

Tous doivent comprendre l'importance de cette question et s'instruire pratiquement, au moment où les pouvoirs publics et les groupements entreprennent la lutte contre des fléaux qui menacent l'apiculture, et dont l'invasion est souvent due à l'ignorance ou à la négligence.

Il est appelé que toutes les ruches doivent être déclarées dans les mairies entre le 1^{er} et le 30 novembre, toute ruche non déclarée étant présumée abandonnée et devant être détruite. Par ordre préfectoral, les ruches pourraient être inspectées par les services vétérinaires.

Il ne faut voir dans ces mesures que la nécessité absolue de lutter contre les maladies contagieuses. — *Le délégué.*

Saint-Céré

Les jours heureux à Saint-Céré. — Mercredi dernier une charmante petite troupe d'étudiants de Cahors nous les fit vraiment revivre pendant quelques heures.

La pièce, toute pleine de jeunesse et de fraîcheur, fut jouée d'un bout à l'autre avec un entrain et une maîtrise de la scène remarquables. Pas un de ces jeunes artistes n'avait cet air emprunté et incertain que l'on trouve souvent chez les amateurs. Au contraire, un réel talent les animait et chacun d'eux vivait si bien son rôle que celui-ci semblait avoir été spécialement créé pour lui. Ils nous charmèrent jusqu'au ravissement.

La soirée, au profit des prisonniers, fut complétée par un tour de chant dans lequel Mme Crassac de Cahors et notre compatriote M. Haulbert de l'Opéra excellèrent au plus haut point.

Nous remercions vivement la jeune équipe de l'agréable soirée qu'elle nous procura et l'engageons à revenir bientôt sur notre petite scène où elle sera certaine de recueillir, encore une fois, le plus grand succès. — J. V.

UN PLACEMENT AVANTAGEUX POUR LES EPARGNANTS

Bons à 5 ans, au porteur, de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, rapportant 3,25 0/0, net d'intérêt. Exempts de toute taxe spéciale frappant les valeurs mobilières.

On souscrit à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Lot, 24, rue Président-Wilson, Cahors.

Femmes de 40 ans, portez-vous mieux !

Défendez-vous contre les nombreux troubles circulatoires qui vous tourmentent en prenant des Gouttes Florides. Cet extrait végétal régularise la circulation et décongestionne les organes féminins. Grâce aux Gouttes Florides, vous doublez beaucoup plus facilement le cap du retour d'âge. Le flacon 16 fr. 90. Si vous ne pouvez vous procurer les Gouttes Florides, faites usage des Comprimés Florides, même formule, même efficacité, 16 fr. 30, ttes phies, Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 3329.

Imp. COUESLANT. Le co-gérant : PARAZINE C.O.L. 31.2330. - Coueslant, Cahors U.O. 3823, 2-11-43.

GOURDON

Gourdon

Chute de vélo. — Samedi dernier, M. Bach, de Nadaillac-de-Payrignac, qui venait de livrer son tabac et qui rentrait chez lui à bicyclette, a fait une chute dans la côte du Pont-du-Gué, près de Gourdon, et s'est gravement blessé à la tête. Il a été transporté à l'hôpital où son état a été jugé grave.

Décès infantiles. — Au cours de la semaine écoulée, cinq petits enfants sont décédés à la pouponnière de l'hôpital de Gourdon. On attribue ces décès à une intoxication par le lait conservé, et l'on procède à une enquête.

Brevet élémentaire. — Sont définitivement reçues au brevet élémentaire : Mmes Doumeq Odette, Maury Odette. Nos félicitations.

Foire du 23 octobre. — Très petite foire. Insignifiant apport de bœufs de travail et d'élevage.

Petit apport de porcelets, de moutons de boucherie et d'élevage. Ni volaille, ni œufs. Quelques légumes et plants vendus à la taxe. Quelques marchands étalagistes.

Prochaine foire le 25 novembre.

Trouvé. — Un porte-monnaie contenant une petite somme d'argent, par Louis Tocaven ; Une ceinture pour robe, par Mme Rabanelly ; Un porte-monnaie contenant une somme d'argent, par Calmon Gabriel, du Vigan ; Un porte-monnaie contenant une petite somme d'argent, par Micheline Monsarrat ; Une paire de gants en laine pour enfant, par Mme Jérôme, place Saint-Pierre ; Une médaille métal doré, par Mlle Marroux, de St-Clair.

Perdu. — Un portefeuille contenant une importante somme d'argent, avec pièces d'identité, par Antoine Rouquié, à Poudens ; Une chèvre de couleur grise, âgée de 2 ans, par Simon Doumeq ; Un porte-monnaie contenant une somme d'argent et lettres, par Germansef, de St-Aubin-de-Najirat.

Dégagnac

Réunion municipale. — La délégation spéciale réunie sur convocation de son président, M. Lavergne, a décidé de faire procéder au nettoyage du lavoir du ruisseau de Lantis et réparer celui du pont de l'Abreuvoir. En ce qui concerne ce dernier, il fait défense de déposer des débris sur les rives du ruisseau aux abords du lavoir. C'est bien, mais il serait aussi de bonne administration si M. Lavergne s'ingéniait à faire casser les tas de pierre qui jalonnent les routes et de faire combler les grandes ornières qui vont rendre la circulation difficile.

Décès. — C'est avec regret que nous avons appris le décès de Mme Maroux, du château de Lantis, enlevée à l'affection des siens à l'âge de 52 ans.

Dans cette pénible circonstance, nous adressons à son mari et à tous les autres membres de la famille nos bien sincères condoléances.

Martel

Naissance. à Martel, avenue du Capitany, d'une fille prénommée Danièle, chez Mme et M. Laubard. Mme Laubard est la fille de feu M. Raoul Nouailhac, notaire. Nous adressons nos compliments aux parents et nos meilleurs vœux de prospérité au nouveau-né.

UN PLACEMENT AVANTAGEUX POUR LES EPARGNANTS

Bons à 5 ans, au porteur, de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, rapportant 3,25 0/0, net d'intérêt. Exempts de toute taxe spéciale frappant les valeurs mobilières.

On souscrit à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Lot, 24, rue Président-Wilson, Cahors.

REMERCIEMENTS

Madame et le Docteur François ARTIGUES et leurs enfants ; Monsieur Robert CAILLASSOU ; Madeleine Madeleine CAILLASSOU ; les familles BERNARD, RENOUX, RIETMANN, FOURCADE et BREIL remercient bien vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de
Madame Veuve CAILLASSOU
née Juliette RENOUX

BIBLIOGRAPHIE

« Romans et Nouvelles », mensuel littéraire, publié dans le numéro de novembre : *Ma voisine*, roman inédit de Magdeleine Orsini ; *Non coupable*, roman policier inédit de Gillette Ziégler ; *Au bord du canal*, nouvelle inédite de Françoise Vitry. — Poèmes inédits de Marguerite Guitart et Jeanne Bruneau-Grisson. — Textes complets dans chaque numéro. Les Lettres (répertoire des auteurs et des œuvres), numéro spécimen contre 15 fr. à C.C.-P. Clermont-Ferrand 287-09.

PETITES ANNONCES

AGRICULTEURS, plantez de BEAUX ARBRES, de BELLES VIGNES des Péninsulaires René Delbrel à Czorn (L.-et-G.), les plus belles de la région.
Catalogue franco. Téléphone : St-Front, N° 3.

PLUS DE CHAUVES

Traitement scientifique contre la calvitie, la chute des cheveux, des cilis. Ecr. : LABORATOIRES CAPILLOGÈNE, 53, Boul. Haussmann, Paris, en expliquant votre cas. (Joindre cinq francs en timbres pour tous frais).

IL A ETE PERDU, le 26 octobre, un carré en cachemire bleu marine. Prière de le rapporter au bureau du journal. — Récompense.

PECHERS sélectionnés hybrides, Rousselet et Madeleine, de 20 à 25 fr. S'adresser : Ilbert, rue des Jacobins, Cahors.

Sommes acheteurs

tous camions
S.O.T.R.A.P., 37, rue Borda
MARSEILLE

ETUDE DE MAITRE JEAN FABRE
Licencié en droit, notaire à Cahors

Suivant contrat reçu par M^e Jean FABRE, notaire à Cahors (Lot), (le premier octobre mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Cahors (A.C.) le six octobre 1943, volume 786 bis, folio 82, case 425.

Monsieur Joseph GALTHIÉ, entrepreneur de transport, et dame Françoise SABBIE, son épouse, demeurant ensemble à Montgesty (Lot),

Ont vendu à Monsieur André-Léon-Pierre DELFORT, transporteur, demeurant à Montgesty, époux de dame Suzanne JUNQUET,

L'entreprise de transports par route exploitée par le dit Monsieur GALTHIÉ, notamment sur l'itinéraire Montgesty-Cahors et Thédirac, transports de voyageurs et marchandises pour la France, correspondance des Chemins de fer de la gare de Thédirac à Montgesty et généralement tous droits et cartes professionnelles dont le vendeur était nanti en sa qualité.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour du contrat.

La présente vente a été publiée au *Bulletin officiel* des ventes et cessions de fonds de commerce dans le numéro du 23 octobre 1943.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les vingt jours de l'insertion renouvelant celle parue au « Journal du Lot » du 13 octobre 1943 à Cahors en l'étude de Maître Jean FABRE, notaire, 2, rue Jean-Caviolle, où domicile a été élu par les parties à cet effet.
Pour deuxième insertion : J. FABRE.

— Vous me les devez...
— Pardonnez-moi...
— Volontiers...
— Eh bien ! entrons nous marier !
— J'imagine que nous sommes ici pour cela.
— Vous m'aviez répondu si sèchement tout à l'heure que pendant une seconde, j'ai eu peur d'être lâché... de nouveau...
— Cependant, si vous l'aviez été aujourd'hui, vous n'en auriez pas eu le cœur brisé.
— Il la regarda à nouveau de ses yeux railleurs :
— Ce serait malheureux, en tout cas, de perdre une bonne permission spéciale...
— Encore une fois, les regards des deux bizarres fiancés se rencontrèrent. Puis, sans se parler davantage, Quentin et Honor pénétrèrent dans l'église.
— Ce qui suivit parut à Honor un rêve. La cérémonie s'élevait et elle balbutia ses réponses. Mais Talbot, un peu pâle cependant, parcourut le cycle des rites sans un accroc, mit l'alliance de platine au doigt d'Honor, et prit sa main tremblante d'une ferme étreinte qui, malgré tout, donnait une impression de réconfort et de confiance.
— Quand la jeune fille signa, dans la sacristie, sur le registre des mariages, du seul nom qu'elle eût jamais connu, elle se dit à elle-même :
— C'est la dernière fois. J'ai un nom à moi, maintenant.
— Et elle leva les yeux vers son jeune mari avec un sentiment de reconnaissance au cœur.

« prennent soin d'eux-mêmes ». Dans cet état d'esprit, elle fit appeler un taxi et se mit en route. Cinq minutes suffirent pour la conduire à l'église. En haut des marches, Talbot attendait.
— Il descendit aussitôt à sa rencontre, la salua comme si elle lui était indifférente, paya le chauffeur, puis la rejoignit sous le porche.
— Le jour pleure. J'aimerais pouvoir me figurer qu'il pleure sur nous et nos peines... Cela nous donnerait de l'importance, n'est-ce pas ? Et sans attendre de réponse il ajouta : Puis-je vous dire que vous êtes extrêmement séduisante ?
— Je préfère que vous ne me le disiez pas, répondit-elle.
— Voyons, pourquoi ?
— Je ne suis pas venue ici pour attirer l'attention.
— Des autres ou la mienne ?
— Surtout pas la vôtre, fit-elle avec force.
— Il se mit à rire :
— Et pourtant, si je vous disais qu'il n'y a pas pour moi le plus léger danger, vous seriez furieuse.
— Les yeux railleurs du jeune homme semblaient défier les yeux si limpides et si tristes de la jeune fille.
— Celle-ci supporta ses regards et parla, avec un rien de mécontentement dans la voix :
— Il semblerait que quelqu'un vous a donné une bien fâcheuse opinion des femmes...
— Il rougit.
— Je mérite cette allusion et je vous présente toutes mes excuses.

— Et pour d'autres moments, ceux de l'avenir ?
— Ces moments plus ou moins lointains prendront soin d'eux-mêmes. Bonsoir, Honor.
— Bonsoir, fit-elle vaincue.
— Bonsoir qui ?
— Rien, Bonsoir.
— Bon. Dites : « Bonsoir Quentin », à votre futur mari, s'il vous plaît.
— Oh ! non, je vous en prie...
— Vous devriez cependant en faire l'apprentissage. J'ai fait celui d'« Honor » tout l'après-midi. Et voyez comme votre nom me vient à présent facilement à l'esprit.
— Elle ne put se défendre de rire, d'un petit rire incertain cependant. Et reprit :
— Eh ! bien ! bonsoir, Quentin ! et elle posa vivement le récepteur.
— Le lendemain, il pleuvait à verse ; le ciel était de plomb.
« Mauvais signe, se dit la jeune fille en tirant ses rideaux pour regarder au dehors. Mais peut-être, en l'occurrence, cela ne signifie-t-il rien. »
— Elle s'habilla avec le plus grand soin, même avec coquetterie.
« Après tout, ajouta-t-elle, s'adressant à son image dans le miroir, il faut paraître à son avantage, le jour de son mariage. »
— Sans doute avait-elle déjà pris un peu de l'ironie de son fiancé. Une nuit blanche avait laissé son cerveau trop fatigué pour qu'elle en reçût une réponse. Elle était dans l'impossibilité de formuler une pensée sérieuse. Rien ne semblait valoir la peine d'un effort mental. Que les moments à venir

Il lui offrit son bras qu'elle prit. Ils descendirent lentement, religieusement, jusqu'au porche. Là, ils s'immobilisèrent un instant à regarder tomber la pluie.
— Tout à coup, d'épais nuages s'écartèrent et un faible soleil toucha Honor de son rayon doré. Elle leva la tête et son visage en fut illuminé.
— Tiens, voilà le soleil qui se moque de nous. Avouons qu'il y a quelque raison.
— Le jeune marié garda le bras de sa femme sous le sien jusqu'au bas du perron, puis il la fit monter dans sa petite « conduite intérieure ».
— Quand il fut assis près d'elle et eut mis la voiture en marche, Honor demanda :
— Où allons-nous ?
— A la maison.
— Ma maison ?
— Non. La mienne.
— Oh !... mais...
— Très bien. La nôtre, si vous voulez.
— Non, non. Ce n'est pas notre maison. Je n'y ai aucun droit.
— Après un instant de silence :
— J'y ai préparé un repas, confessa-t-il en souriant légèrement. Un vrai repas de nocé... Voilà.
— Honor le regarda, horrifiée.
(à suivre.)